

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

**PREAVIS No 28/2011**

**concernant la demande d'un crédit d'étude  
pour l'assainissement des chemins du  
Champ-aux-Lièvres et du Champ-Montaney**

Date proposée pour la 1<sup>ère</sup> séance de commission:  
le 14 novembre 2011 à 20.00

en la salle de la Municipalité  
route des Deux-Villages 23

# Crédit d'étude pour l'assainissement des chemins du Champ-aux-Lièvres et du Champ-Montaney

## S O M M A I R E

### Chapitres

1. Objet du préavis
2. Généralités
3. Opportunité
4. Présentation de l'avant-projet
5. Crédit d'étude (honoraires)
6. Planification et organisation
7. Grille d'analyse - Agenda 21 (développement durable)
8. Conclusions générales
9. Conclusions du préavis

St-Légier-La Chiésaz, le 24 octobre 2011

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

**1. Objet du préavis**

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit d'étude de CHF 110'000.- pour l'assainissement des chemins du Champ-aux-Lièvres et du Champ-Montaney.

**2. Généralités**

Le quartier du « Champ-aux-Lièvres et Champ-Montaney » est actuellement équipé par une conduite communale d'eau potable et une canalisation communale unitaire (eaux usées et claires mélangées) qui sont vétustes. La conduite d'eau a fait l'objet de plusieurs fuites dont la dernière a provoqué des dégâts importants sur les fonds privés attenants.

**3. Opportunité**

La Municipalité estime que toutes les conditions sont réunies pour concrétiser l'étude relative à l'assainissement de ce secteur, à savoir la pose séparée des canalisations d'eaux usées et claires, la pose d'une conduite de distribution d'eau potable et défense incendie, l'amélioration de l'éclairage public et la réfection des chemins. Les services industriels ont également été consultés, la Compagnie industrielle et commerciale du gaz ainsi que la Société Romande énergie sont intéressées au remplacement de leur réseau souterrain.

**4. Présentation de l'avant-projet**

Description de l'avant-projet

Tout au long des chemins du Champ-aux-Lièvres et du Champ-Montaney, il est prévu de remplacer la conduite d'eau potable en fonte, de construire un réseau séparé pour les canalisations d'eaux usées et claires, de rénover les câbles pour l'éclairage public et changer les luminaires existants, puis finalement d'effectuer la réfection des chaussées.

Coûts estimatifs des travaux

Sur la base d'une estimation sommaire, nous estimons les coûts des travaux à CHF 1'570'000.-, HT.

5. Crédit d'étude (honoraires)

Prestations	Montants	Total
<b>Bureau Daniel Willi SA</b>		
• Projet de l'ouvrage	27'900.00	
• Procédure de demande d'autorisation	2'600	
• Appels d'offres, comparaisons et adjudication	12'700.00	
• Recherche pour raccordements privés EU/EC	24'700.00	67'900.00
Honoraires géomètre		5'000.00
Honoraires ingénieur en hydraulique		20'500.00
Frais de reproduction et débours		2'900.00
Divers et imprévus		3'700.00
<b>Total brut</b>		<b>100'000.00</b>
TVA 8.0%		8'000.00
<b>Total TTC arrondi à</b>		<b>110'000.00</b>

Le mandat principal a été attribué au bureau Daniel Willi SA à Montreux, sorti premier au classement de la procédure des marchés publics.

La TVA concernant les honoraires pour les réseaux publics des eaux claires, usées et l'eau potable peut être récupérée.

6. Planification et organisation

La planification du déroulement des étapes principales peut être estimée de la manière suivante :

- Projet mars-avril 2012
- Présentation aux propriétaires touchés mai 2012
- Envoi pour examen préliminaire au service des routes juin 2012
- Enquête publique octobre 2012
- Appel d'offres octobre-novembre 2012

Pour mener à bien ces travaux, la Municipalité a décidé de former un groupe de travail, dont la composition reste à déterminer.

7. Grille d'analyse - Agenda 21 (développement durable)

A ce stade, pas d'autre élément à relever.

8. Conclusions générales

La Municipalité souligne l'importance de cette étude pour remettre à niveau tous les services industriels nécessaires à l'équipement du quartier « Champ-aux-Lièvres et Champ-Montaney ».

9. Conclusions du préavis

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 110'000.- ;
- ⇒ Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- ⇒ Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur l'exercice courant via les comptes 430.3185, 460.3185 et 810.3185.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire adj.

A. Bovay

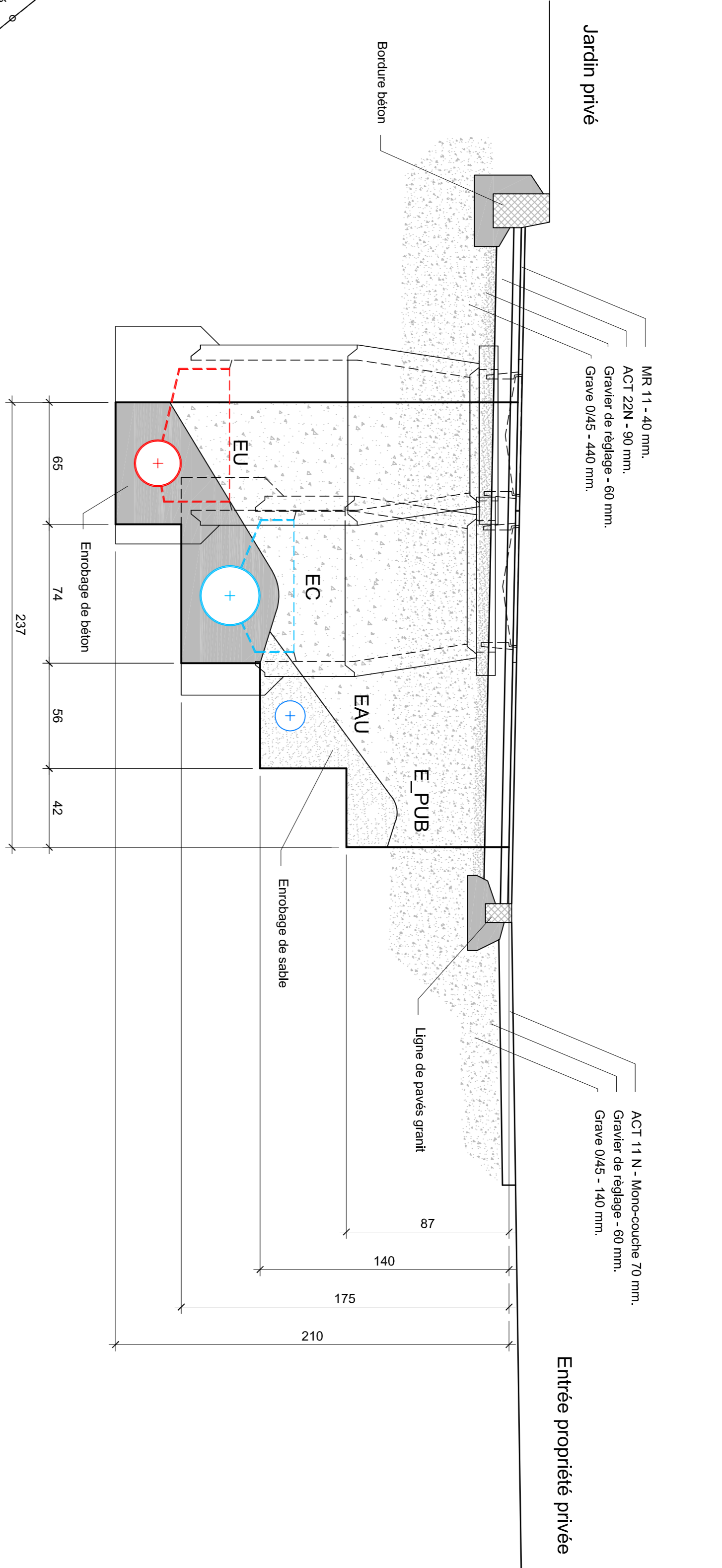
A. Picci

Annexe : plan de l'avant-projet

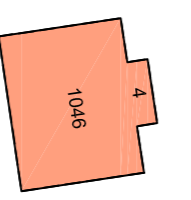
Municipaux-délégués : M. Alain Bovay, Syndic  
M. Claude Schwab, Municipal




SITUATION 1:500



COUPE TYPE 1:20



Raccordements privés :  
Contrôle du statut et proposition d'assainissement avec devis estimatif


**Commune de Saint-Égier - La Chézaz**  
 Route des Deux-Villages 23  
 Assainissement du cadastre souterrain et du chemin

**BUREAU TECHNIQUE**  
 Tél. : 021/943 01 25 Fax 021/943 01 38  
 Email: bts@st-egier.ch Web: www.st-egier.ch  
 Date : 12.08.2011

Échelle sur les plans de plan constructif